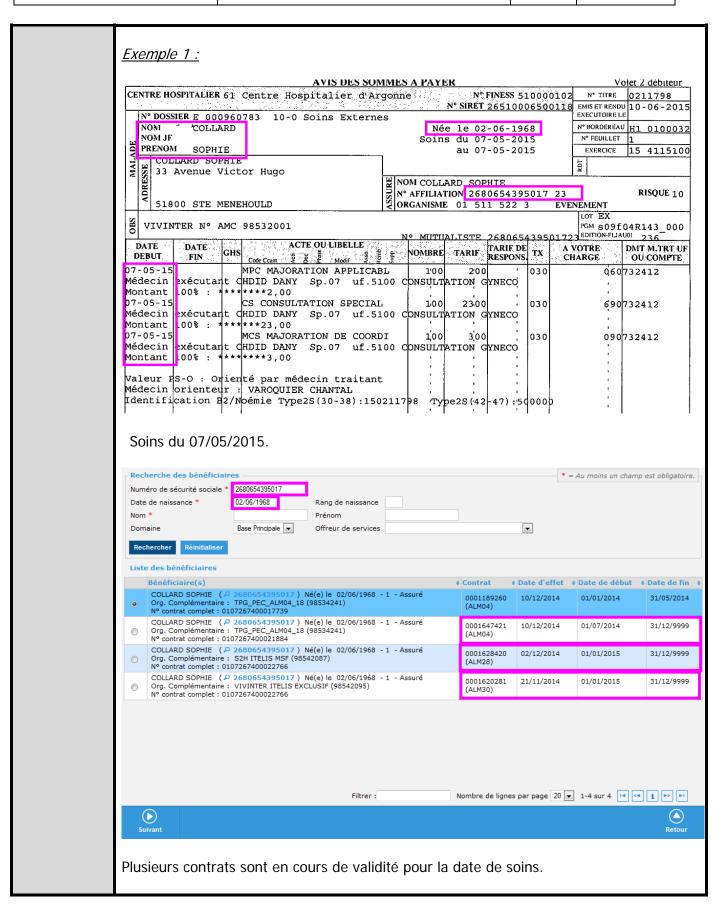


Version	V9
Date	03/12/2014

Référence de la fiche		FCO-507	Date d'émission	30/06/2015	
Etablie par		M. Oudin			
Date interne d'approbation		02/07/2015	Signature du responsable hiérarchique	NL	
Communication interne		⊠ Oui	Responsable de la communication	☐ Demandeur ☐ Service de Pilotage du sous-traitant	
Destinataire de la communication		☑ Opérateurs de saisie ☐ Opérateurs de Tri courrier ☑ Plate-forme Azur Almerys ☑ Plate-forme Azur CBTP ☑ Service Prestations ET Soins Hospitaliers ☐ Service Courrier ☐ Autre : Administratif ☐ Plate-forme Satel			
Domaine			P		
Spécialité		Optique Denta	aire 🗌 Hospi 🔲 Audio 🔯 T	iers 🛛 Soins Externes	
Objet de la cons	signe	Sélection du contrat l	oénéficiaire		
Procédure concernée	Choix de contrat bénéficiaire				
Version de la procédure	Guide de saisie des factures Tiers et SE				
Référence de la fiche précédente	FCO-505				
Rappel de la consigne précédente	Cas n° 1 : Le bénéficiaire des soins possède plusieurs contrats (exemple TURPIN Pauline), il faut sélectionner le contrat pour lequel les droits sont ouverts à la date des soins. Les périodes de droits des différents contrats sont indiquées dans les colonnes « Début validité » et « Fin Validité »				
Date de fin de la consigne précédente					
Nouvelle consigne	Cas n° 1 : Lors de la sélection d'un bénéficiaire si celui-ci possède plusieurs contrats il convient de sélectionner le contrat pour lequel les droits sont ouverts à la date des soins. Si Valerys propose plusieurs contrats ouverts à la date des soins, il convient de : - cliquer sur le NNI du bénéficiaire pour chaque contrat afin de vérifier la présence et validité d'une carte de tiers payant - choisir le contrat pour lequel une carte de tiers payant est valable à la date des soins				

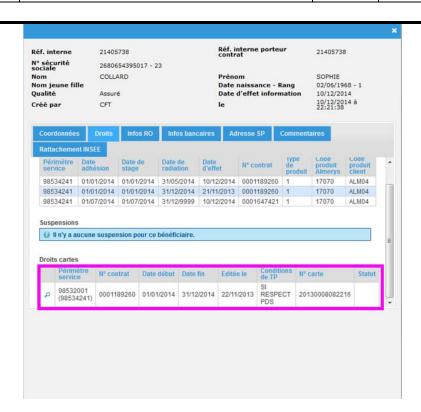


Version	V9
Date	03/12/2014

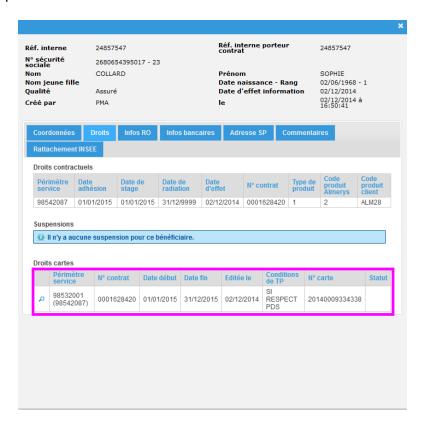




Version	V9	
Date	03/12/2014	



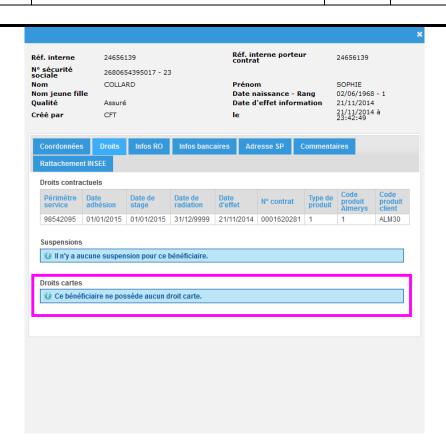
L'onglet droits du 1^{er} contrat « 1647421 » nous présente une carte de tiers payant uniquement pour 2014.



L'onglet droits du second contrat « 1628420 » nous présente bien une carte de tiers payant valable sur l'année 2015.



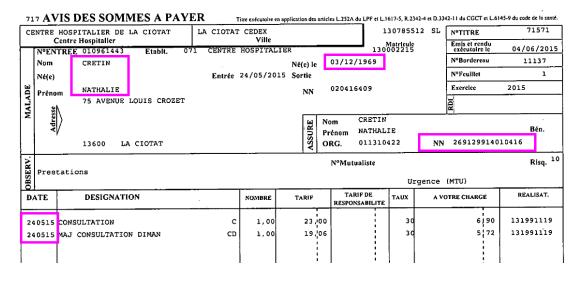
Version	V9
Date	03/12/2014



L'onglet droits du troisième contrat « 1620281 » ne présente aucune carte de tiers payant.

Dans ce cas il convient donc, pour saisir la facture, de choisir le contrat pour lequel une carte de tiers payant est en cours de validité à la date des soins, soit le deuxième contrat « 1628420 ».

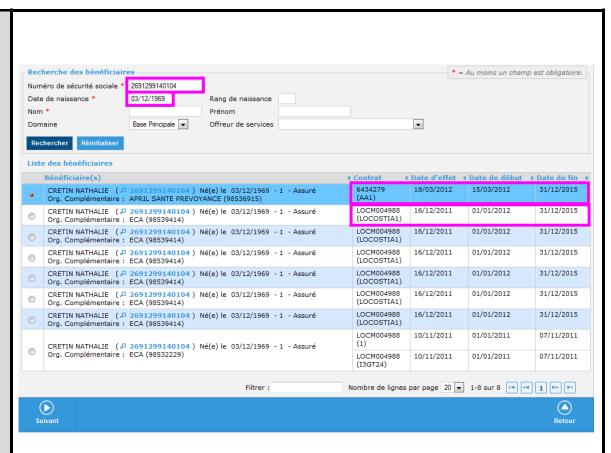
Exemple 2 :



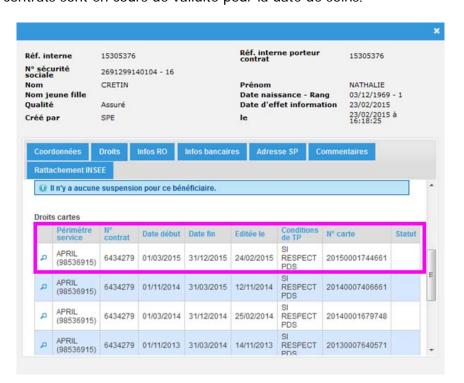
Soins du 24/05/2015.



Version	V9		
Date	03/12/2014		



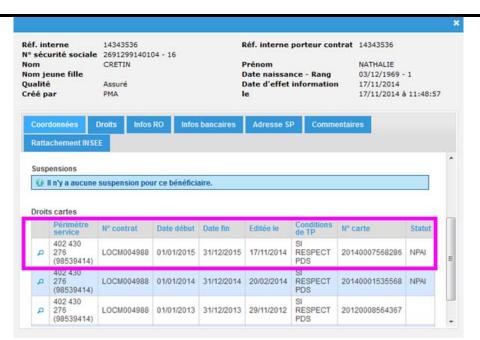
Plusieurs contrats sont en cours de validité pour la date de soins.



L'onglet droits du premier contrat « 6434279 » nous présente bien une carte de tiers payant valable sur l'année 2015.



Version	V9
Date	03/12/2014



L'onglet droits du second contrat « LOCM004988 » nous présente bien une carte de tiers payant valable sur l'année 2015 cependant la colonne statut indique la mention « NPAI ». Cette mention signifie que l'assuré n'a pas reçu cette carte de tiers payant qui n'est donc pas valable pour la facturation des professionnels de santé.

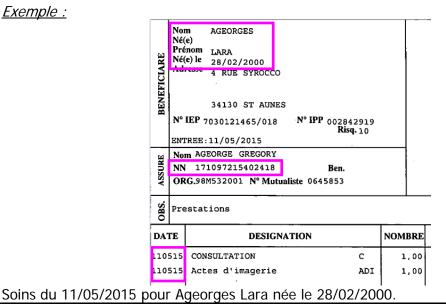
Dans ce cas il convient donc, pour saisir la facture, de choisir le contrat pour lequel une carte de tiers payant est en cours de validité à la date des soins, soit le premier contrat « 6434279 ».

Cas n° 2 : Aucun contrat n'a de droits ouverts à la date des soins.

Il convient dans un premier temps d'effectuer une recherche par nom prénom afin de vérifier si le bénéficiaire des soins n'a pas un contrat avec des droits ouverts sous un autre numéro de sécurité sociale.

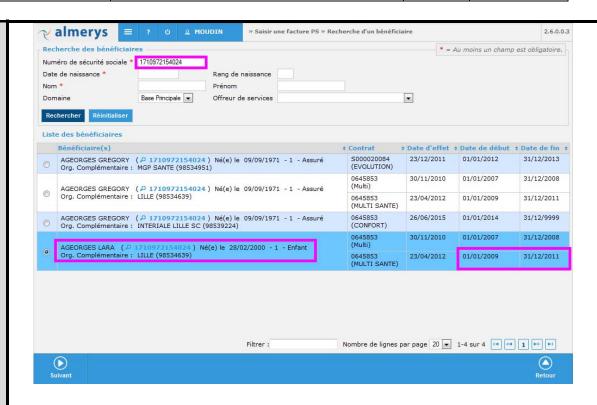
Si aucun contrat avec des droits ouverts n'est trouvé, il faut sélectionner dans la colonne de gauche par défaut le premier contrat disponible puis cliquer sur Suivant dans la liste et poursuivre la saisie.

<u>Exemple :</u>

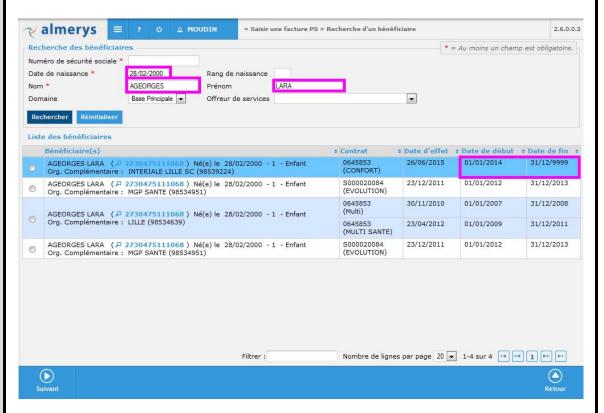




Version	V9		
Date	03/12/2014		



Sous le numéro de sécurité sociale apparaissant sur la facture, aucun contrat n'est ouvert pour le bénéficiaire Lara pour la date de soins concernée.



En effectuant la recherche Nom prénom, nous retrouvons le bénéficiaire (date de naissance similaire) sous un numéro de sécurité socilale différent et avec un contrat ouvert à la date des soins.

Il convient de saisir la facture sous ce second numéro de sécurité sociale.



Version	V9
Date	03/12/2014

Commentaire s de l'exemple					
Durée de validité de la fiche consigne	Jusqu'à mise à jour du guide de saisie				
Destinataires sous-traitant		Date de prise de connaissance de la nouvelle consigne par le sous-traitant ¹		Date d'information aux équipes du sous-traitant ²	
EASYTECH		02/07/2015			
Date de réception de la fiche validée par le sous-traitant					
Date d'enregistrement de la fiche dans le tableau de suivi			Par		

¹ En renseignant cette date, le sous-traitant notifie le fait qu'il a pris connaissance et compris les nouvelles directives décrites dans la présente

fiche de consigne.

² En renseignant cette date, le sous-traitant notifie le fait qu'il a transmis et expliqué les directives décrites dans la présente fiche de consigne à toutes personnes effectuant le traitement décrit et qu'il s'engage à les faire respecter.